



COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DU NOUVEAU SCHEMA DIRECTEUR DE COLLECTE DES DÉCHETS

Dans l'optique de répondre de manière efficace aux attentes des plus hautes autorités, en tête desquelles le **Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, ainsi qu'à celles des populations, le Conseil d'Administration de CLEAN AFRICA, en sa session du 17 juillet 2024, a adopté un nouveau schéma directeur de collecte des déchets pour le Grand Libreville, axé sur la collecte de proximité qui s'articule comme suit :

- trois (03) collectes par semaine dans chaque Arrondissement en sillonnant les voies principales et secondaires accessibles selon un planning pré établi ;
- l'intégration des pré-collecteurs pour les zones sous-intégrées difficiles d'accès pour les camions BOMs ;
- la mise en place de la collecte sélective via la pratique du tri à la source et de la ségrégation des moyens de collecte des déchets ;
- la réduction des points d'apport volontaires ;
- l'implication des ménages.

Ce nouveau schéma directeur de collecte des déchets vise notamment :

- La gestion des déchets personnalisés ;
- l'amélioration de la collecte et du tri pour mieux valoriser les déchets ;
- l'aménagement des points de regroupement et de zones de transfert de déchets réglementés ;
- l'amélioration des systèmes de contrôle des opérations de terrain ;
- la mise en place de partenariats avec les pré-collecteurs ;
- l'éradication des points noirs ;
- l'embellissement du cadre de vie des populations.

Le lancement du nouveau schéma directeur de collecte qui se fera de manière progressive dans le Grand Libreville, va démarrer dès ce **lundi 02 septembre 2024, au 6ème Arrondissement de la Commune de Libreville** de la manière suivante :

- **Les lundis** : collecte des déchets non-revalorisables et des plastiques et métaux (canettes, boites de conserve ...) ;
- **Les mercredis** : collecte des déchets non-revalorisables et des encombrants (vieux appareils électroménagers, matelas, troncs d'arbres issus des jardins ...) ;
- **Les vendredis** : collecte des déchets non-revalorisables et des verres.

Consciente des contraintes inhérentes à la mise en œuvre du nouveau schéma directeur de la collecte, **CLEAN AFRICA** invite les populations à conserver leurs déchets ménagers et à respecter les horaires de passage des camions **à partir de 18h00**, tous les deux jours, afin de rendre notre cadre de vie propre.

La Direction Générale